

# COMITE D'ENTREPRISE TRANSPOLE

## Procès verbal de la Réunion du 26 Juin 2007.

### Présents.

**DIRECTION:** BAUJARD – SOURDAINE .

**TITULAIRES:** TRINEL – FONTAINE - MICHAUX – DUQUENOY – MORIN - FARHI  
GHISLAIN - POTRICH – TUSZINSKI.

**SUPPLEANTS :** GRZEGORZEWSKI – LEGIER – SELINGUE – MATHIS – CARETTE  
JUNCKER - DEREUMAUX – PASTYN  
..

### REPRESENTANTS

**SYNDICAUX :** CGT BOUVE – FO PATTIN – CFTC SCHOUTETEN  
CFDT PLATTEAU – SUD LEVEL.

### Absents, excusés.

**TITULAIRES:** TRAPANI – DECOTTIGNIES – BELZ – BOITTELLE - NACER

**SUPPLEANTS :** DE MEYER – LELEU- TRUWANT - HUMEZ – OUESLATI – IMBERT

### REPRESENTANTS

**SYNDICAUX :** CGC MULLEM

### • Adoption P.V.

Le p.v. de la réunion précédente est adopté.

**- Compte rendu conseil administration de Transpole du 17 avril 2007. Jean-Luc Grzegorzewski**

Etaient présents :

M. Dany MARIOTTE Président Directeur Général  
M. Frédéric MAZEAUD Directeur Général Adjoint  
M. Daniel FERBECK Administrateur  
M. Frédéric BAVEREZ Administrateur  
M. Michel LAMBOLEY Administrateur  
Mme Nathalie CORDEBAR du cabinet du commissaire aux comptes ERNST et YOUNG  
M. Jean-Pierre HENRY du Cabinet de Commissaires aux Comptes CASTAGNET  
M. Jean-luc GRZEGORZEWSKI Représentant CE de TRANSPOLE collègue Cadres  
M. Philippe DECOTTIGNIES Représentant CE de TRANSPOLE collègue Maîtrises  
M. André DUQUENOY Représentant CE de TRANSPOLE collègue Agents  
M Sipione POTRICH Représentant CE de Transpole collègue agents  
Mlle Fabienne LAMBERT Secrétaire de séance

**I - M. MARIOTTE** ouvre la séance et présente avec M. MAZEAUD le rapport d'activité, ainsi que l'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 de TRANSPOLE faisant apparaître un résultat positif après quote-part SP, IS et participation de 74 422 € (copie du rapport consultable au secrétariat du C.E.).

**II - Rappel des faits marquants de l'exercice 2006 par MM. MARIOTTE et MAZEAUD :**

Signature et mise en œuvre de la première phase de l'avenant n° 3 ( évolution des kms, évolution de la fréquentation voyages, augmentation du nombre de bus à gaz (72 pour Transpole et 23 pour la sous-traitance), recrutement de personnel supplémentaire.

Modification du financement de la sécurisation pour Médiapole qui perçoit directement les fonds européens à la place de Transpole.

Contrat de Maîtrise d'œuvre signé pour des travaux à Tourcoing centre et carrefour Romarin.

Décision favorable pour Kéolis de la cour d'appel de Douai portant sur le contentieux avec la CUDL sur l'exploitation du réseau durant le 1<sup>er</sup> semestre 98.

Renouvellement des certifications ISO 9001 et 14001. Renouvellement des contrats de sous-traitance de service bus. Contrôle par la chambre Régionale des comptes de l'activité Transpole de la CUDL, M Mariotte souligne les échos positifs qui ont été remontés de ce contrôle vis à vis de Transpole.

**III - M. MARIOTTE** commente les comptes de l'exercice. Les capitaux propres sont positifs, mais la reconstitution de plus de la moitié du capital n'est toujours pas atteinte. Il est donc proposé d'affecter le résultat de 74 422 € en report à nouveau.

**IV - Les observations des commissaires aux comptes ont été les suivantes**

Les commissaires aux comptes soulignent qu'il subsiste une zone de divergence sur l'arrêté des comptes de Transpole quant à l'absence de provisions pour gros entretiens (provisions estimées par Transpole à 1,5 million €). Mais cette absence de provisions peut être compensée par des aléas positifs (pénalités contractuelles avec le SMT) se trouvant dans les comptes.

M. Mariotte précise que les pénalités ont été contractualisées avec un objectif zéro défaut.

Le moindre défaut est donc pénalisant. Le SAE est utilisé comme outil de calcul des pénalités alors que sa vocation première est le suivi en réel du réseau et en particulier de la sécurité, le zéro défaut est impossible. Les délais très longs de facturations définitives par le SMT des pénalités contractuelles sont dus pour partie aux négociations menées par M. Mariotte pour faire baisser ces dites pénalités. Mais obligent Transpole à constituer plusieurs trimestres de provisions dans ces comptes.

L'inquiétude des années précédentes quant à l'encaissement des subventions européennes est levée. Les importants versements de ces dites subventions par le fonds européen au cours de l'exercice 2006 ont permis de lever cette inquiétude.

M. Jean Pierre Henry signale qu'il existe encore chez Transpole la clause de retour à meilleure fortune pour une créance datant de 1998 vis à vis de Kéolis de 579 K €. Créance qui devrait être honorée par Transpole dès que la valeur des capitaux propres de Transpole le permettra.

**V. Principaux éléments de l'activité 2006.**

L'action commerciale s'est principalement tournée vers la préparation de l'extension du réseau concrétisée par une forte hausse, tant de fréquentation que des recettes.

L'exploitation :

Modes lourds : Le plan de production métro a été dépassé de 1,8 % pour pallier la saturation du réseau en heure de pointe.

Mode bus : Fermeture du dépôt de Vauban de Lille et transfert au nouveau dépôt de Sequedin.

Sécurisation et fraude : L'année 2006 est marquée par une stabilisation des incidents.

Travaux Lille Flandre : Les importants travaux de rénovation de la station de métro gare Lille Flandre, dont Transpole assure la maîtrise d'œuvre se déroulent conformément au planning initial.

M. Duquenoy déplore l'absence de sanitaires pour les chauffeurs de bus dans cette nouvelle structure.

M. Mariotte s'engage à intervenir personnellement pour régler ce problème.

Ressources humaines : 5 accords signés (journée de solidarité, modalités de fonctionnement des réunions des délégués du personnel, salaires, participation), 2 négociations n'ont pas abouti (intéressement et renouvellement accord sécurité) 1 négociation en cours (gestion prévisionnelle des emplois et compétences).

Qualité : Concernant les pénalités contractuelles, le principal domaine de pénalisation réside dans les décomptes de pénalités pour ponctualité autobus, un nouveau plan d'action a été lancé avec Inéo, destiné à améliorer le fonctionnement de ce dispositif.

## **VI. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir.**

Dans le domaine commercial, la réussite de l'exercice 2007 repose sur la réussite de la poursuite du redéploiement du réseau bus dont notamment la préparation de la création de la première LAHNS Ronchin – Lille – Comines en janvier 2008, et une progression encore significative de la tendance de fond des recettes.

Dans le domaine de l'exploitation, les efforts porteront sur l'ouverture du dépôt bus Wattrelos et la réussite en terme de productivité et de qualité du développement bus. Pour le métro, la fin des travaux Lille Flandre, la concrétisation de la croissance de l'offre et les aménagements des rames doivent permettre de limiter les effets de saturation au cœur du réseau.

Dans le domaine de la sécurisation, les nouveaux contrats de prestation de service avec les associations ADEMN et MEDIAPOLE amélioreront nettement leur sécurité juridique et mettent l'accent sur l'amélioration de la qualité de service. En parallèle, la vidéo embarquée sur l'ensemble du matériel roulant commencera à être installée.

Dans le domaine de l'investissement, le démarrage du chantier de rénovation des premières rames Val 206 marquera une étape importante dans la capacité de Transpole à maîtriser tous les aspects de l'activité de gestion du patrimoine. Ce chantier doit prolonger la durée de vie des rames de 30 à 40 ans.

La nouvelle station de métro gare Lille Flandre sera inaugurée par M. Mauroy en 2007.

Dans le domaine des études, Transpole participera en accompagnement du SMT aux premières études portant sur la définition des fonctionnalités du futur système de billettique et poursuivra son action d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet 52 m ( doublement de capacité de la ligne 1 du métro).

Dans le domaine fiscal, l'année 2007 pourrait voir franchie une étape importante dans le dossier TVA, dossier mené conjointement avec le SMT et qui permettrait à ce dernier de dégager des financements conséquents.

2007 sera également le démarrage de la préparation à la réponse à l'appel d'offre pour l'exploitation du réseau à compter de 2010.

#### **VII. Examen des documents de gestion prévisionnelle.**

La prévision 2007 de résultat courant avant impôts et participation est de 709 K€, la participation 2007 est estimée à 64 K€ et l'impôt sur les bénéfices à 134 K€

#### **VIII . Information sur les conventions intervenues au cours de l'exercice 2006.**

Le président rappelle au conseil qu'il a autorisé l'intégration fiscale avec Financière Keos au cours de l'exercice écoulé conformément à l'article L 225.38 du code du commerce .

Le conseil prend acte de la liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales intervenues au cours de l'exercice écoulé. 4 études de Transétude pour Transpole et une convention de mise à disposition des moyens et des savoir faire du siège et des directions déléguées de Kéolis aux directions opérationnelles France.

#### **IX. Arrivée à échéance du mandat de M.Ferbeck et remerciements.**

#### **X . Renouvellement du mandat de commissaires aux comptes Cabinet Ernst et Young.**

#### **XI. A l'ordre du jour, les sujets suivants ont été traités :**

Approbation du PV de la précédente réunion en date du 25/10/06.

Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/06.

Proposition de l'affectation du résultat, information sur les conventions intervenues en 2006, administration et contrôle de la société, convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle, rapport du conseil d'administration et projets de résolutions, examen des documents de gestion prévisionnelle, questions diverses.

#### **XII. Puis les résolutions ont été soumises au vote du conseil.**

#### **XIII. Toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité.**

#### **• Dispositif de vidéo embarquée. M. Monier M. Peruzzetto.**

Dans le cadre du contrat local de sécurité signé en 2001, a été instauré le système de vidéosurveillance des stations de métro et du tramway, aboutissant au poste central de sûreté. Début juillet 2006 est programmée l'extension du système actuel à tous les véhicules. L'objectif : permettre l'enregistrement vidéo des actes délictueux à bord des véhicules via un matériel compatible avec la vidéosurveillance en service dans les stations.

Il s'agit de caméras connectées à un enregistreur numérique permettant le stockage des images sur un support amovible intégré. L'enregistreur sera identique sur tous les modes ( bus, métro, tramway). Les caméras seront protégées par des dômes anti - vandale. Une durée de conservation des images de 48 heures à une cadence de 12 images seconde. L'enregistrement se fait en boucle continue avec effacement automatique au delà du délai de conservation des images.

4 caméras par rame de métro ( 2 par voiture ) – 6 par rame de tramway – 4 par bus standard – 5 par bus articulé – 3 par bus suburbain standard – 4 par suburbain articulé.

Sont prévues 7 bornes de lecture déportée situées aux extrémités du réseau : Stations St Philibert – CHR B Calmette – 4 Cantons – CH Dron – Tourcoing Centre – Eurotéléport - Gare atelier Rouges Barres.

La confidentialité des images est assurée par un cryptage, un coffre au sein du PCS, l'effacement des images après traitement par le PCS.

L'extraction de la vidéo embarquée ; deux cas.

- Demande d'extraction en temps immédiat suite à un événement.
- Extraction différée suite à une demande des services de police, un signalement ambiance réalisé par client en temps différé, une initiative de l'exploitant ( dégradation à bord du véhicule ), une remontée d'information par un agent en fin de service.

Mise en œuvre progressive de la vidéo embarquée. Déclaration en préfecture d'autorisation d'exploitation du système. Pour le métro début des travaux en juillet, exploitation à partir d'août. Tramway travaux en août, exploitation à partir de septembre. Bus travaux en novembre, exploitation début 2008.

### **Débat.**

L'aspect dissuasif et préventif du système est mis en avant par les représentants de la société.

Les réactions sont vives au sein des représentants du personnel qui retiennent le risque de dérive dans une exploitation disciplinaire des outils mis à la disposition de Transpole par la volonté du SMT dans un but sécuritaire. M. Trinel, notamment, pour la CFDT, insiste pour que soit porté au PV l'opposition de son organisation à la mise en place de la vidéo embarquée.

M. Pattin souligne que conducteur de bus sera désormais un métier filmé en permanence, chaque jour et tout au long de sa carrière ; cette perspective est vécue comme une violation de la vie personnelle .

M. Baujard tient à souligner qu'il n'y a pas de prise de vue directe, l'enregistreur n'étant pas connecté à un écran de visualisation mais simplement un enregistrement disponible si nécessaire.

M. Morin refuse que les agents d'entretien du métro en opération puissent être filmés par ce système à vocation sécuritaire alors qu'il n'y a pas de risques avérés lors des interventions techniques. Il faut pouvoir couper la vidéo hors exploitation.

M. Ghilain soulève les problèmes de droit et d'atteinte aux libertés individuelles liés à cette surveillance.

M. Trinel réclame communication des documents et autorisations accordées par les autorités afin de préserver le droit de regard du salarié sur ce type de technologie.

M. Baujard : tous les documents seront communiqués à tous les élus.

• **Information sur les nouveaux contrats de prestations de service. M. Duquesne.**

Deux prestataires sont concernés par les nouveaux contrats de prestation de service.

- ADEM N ( association pour le développement des emplois par les métiers nouveaux). Près de 240 agents de médiation / prévention et 25 chefs d'équipe. Ils interviennent sur le bus et le tw. Il s'agit d'emplois jeunes et adultes relais.

- MEDIAPOLE (association d'insertion affiliée au groupe Vitamine T). Près de 123 agents de prévention et 16 chefs d'équipe. Ils interviennent uniquement dans le métro. Il s'agit de contrats adultes relais ( âgés de + 30 ans ); un recrutement ouvert à des personnes à parcours chaotiques.

**Contexte.** Après l'arrêt du financement FSE ( Fonds social européen ) fin 2006, c'est LMCU qui finance le dispositif d'humanisation et de sécurisation du réseau. A cette occasion il y a évolution des liens juridiques entre Transpole et les deux prestataires : passage d'une convention à un contrat de prestations de service dont les principes généraux créent des obligations contraignantes sanctionnées par des pénalités. Les enquêtes satisfaction ont mis en évidence de fortes attentes des clients dans le domaine de la sécurisation et un haut niveau de satisfaction ( 87.1 % des passagers interrogés déclarent se sentir plutôt ou tout à fait en sécurité sur le réseau) .

**Contenu des contrats.** Un document de 14 articles formule les principes généraux ; 5 annexes définissent les missions des agents de prévention, la cartographie des zones, l'uniforme, le manuel qualité, référentiel QS. L'amplitude service est 6 h 30 matin jusque fin de service clair de lune ; dans le métro fin de mission à 23h45 avec projet de prolonger jusqu'à la fin d'exploitation sur 4 stations.

M. Trinel : quelles perspectives et quelle évolution des missions ?

M. Duquesne : aucune pour l'instant, notamment pas de mission de contrôle des titres.

**Les contrôles qualité et pénalités.** Les contrôles qualité sont effectués par les RZ métro et bus, tous les jours, à chaque poste, par chaque RZ présent. Ils s'appliquent pendant toute la durée du poste et concernent tous les agents de prévention quelles que soient leurs missions. Ils ne sont pas contradictoires ( pas soumis à l'avis des AP et leur chef.) Le contrat prévoit que, chaque mois, 60 contrôles soient retenus de manière aléatoire pour intégrer l'assiette des pénalités ( 30 par local : 10 matin, 10 am, 10 soir). Les contrôles qualité vérifient la conformité des prestations par rapport au cahier des charges.

**Le cahier des charges :** Il fixe une exigence de visibilité ( x agents par jour et par poste). Une exigence de qualité de service basée sur 5 critères : Tenue – optimisation de l'espace – attitude commerciale – accueil client – intervention / médiation.

**Les pénalités.** Le principe : non conformité observée = écart qualité = pénalité en Euros. Les pénalités sont envoyées chaque mois à l'ADEM N et MEDIAPOLE avec les justificatifs et sont examinées trimestriellement avec chaque prestataire.

A partir de septembre 2007, la deuxième étape du plan bus 2006- 2009 concernera une grande partie du réseau suburbain : secteurs d'Armentières, sud – est de Villeneuve d'Ascq, vallée de la Lys. Des améliorations sur la zone urbaine Roubaix Tourcoing avec une première étape de développement avant le lancement des LAHNS prévues fin 2009.

La mise en place de l'offre nouvelle est répartie sur 4 ans, de 2006 à 2009.

*Au 27 août 2007*

Amélioration des liaisons internes sur le secteur urbain et péri-urbain d'Armentières et des liaisons vers le métro ; renforcement des fréquences sur les lignes et augmentation de l'amplitude. Lignes 75.79.80.82 et création d'une ligne 83 ( Houplines Armentières).

Développement de l'offre pour les habitants de la vallée de la Lys: desserte plus forte et mieux cadencée à destination des 2 pôles générateurs de déplacements, Lille et Tourcoing. Lignes 37, 38 et lignes 18,35,36.

Sur le secteur sud est de Villeneuve d'Ascq, lignes 314 ,331 et 330 amélioration du niveau de cadencement de l'offre sur la liaison principale Baisieux – 4 cantons et renfort de la nouvelle desserte de la Haute Borne.

Amélioration et renforcement de l'offre sur le secteur Roubaix Tourcoing ; meilleure visibilité et accès au réseau, desserte de nouveaux quartiers ( Potennerie, Clinquet). Lignes concernées Tourcoing centre et nord lignes 22,23,28,30,32. Tourcoing sud et Roubaix lignes 21,25,34.

## **2008**

Création de la première Lahns sur un axe Nord sud entre Comines, Lille et Ronchin via Quesnoy sur Deule, Wambrechies et St André.

Renforcement de la desserte des communes de Lille sud avec notamment la création d'une seconde lahns Wattignies Chr B Calmette.

Suivront les secteurs Lomme et Lambersart.

## **2009**

Après la première étape de 2007, les communes de Tourcoing et de Roubaix feront l'objet d'une deuxième phase de réaménagement et accueilleront trois lahns : Halluin Tourcoing, Hem Roubaix et Wattrelos Roubaix.

### **Les moyens mis en œuvre .**

102 bus supplémentaires : 73 urbains et 29 suburbains. A terme, l'ensemble du parc urbain fonctionnera au gaz.

Deux dépôts neufs aux normes HQE.

Recrutement de 300 agents supplémentaires.

M. Trinel souhaite un développement de la DCSE en rapport avec celui du réseau, notamment par un accroissement des effectifs de sécurisation. Il souligne qu'il n'est pas du ressort des agents de la dcse de se substituer à ceux de l'état pour assurer la sécurité.

• **Information sur le groupe de travail frais de santé. M. Baujard.**

Les travaux du groupe de travail frais de santé en sont à l'étape de finalisation du cahier des charges relatif aux frais de santé et à la prévoyance. Couronnes, orthodontie et soins dentaires. Types de cotisation ; familiale ou isolée ou non. Précisions et définition des ayants droits. Régime des retraités.

Les propositions sont transmises aux organismes à interroger : les mutuelles actuelles ( Mucem et Prévanor ), Carcept, Macif, groupe Vauban, Smatis

L'organisme retenu devra disposer d'une implantation régionale et d'un service suffisamment fiable pour répondre rapidement aux assurés.

Une nouvelle réunion est programmée en septembre pour l'examen final du cahier des charges.

- **Point sur la composition des commissions roulements. M. Baujard.**

La composition des commissions roulements est évoquée dans les textes de l'accord 34 h (article 10.2). Il y est précisé que les membres de ces commissions sont habilités par le C.E. et le CHSCT. La constitution actuelle des commissions roulements, non conforme aux règles, nécessite l'ouverture d'une négociation avec les organisations syndicales ( en septembre 2007 ). En effet, le texte de référence est trop large et il est nécessaire de préciser le cadre de la constitution des commissions roulements ; le nombre de participants et leurs attributions, notamment.

- **Informatisation des espaces ventes. Mme Pruvost.**

Il s'agit de mettre à disposition des hôtes(ses) un outil simple et convivial visant à la sécurisation de leur activité. Doter les hôtes(ses) d'un logiciel ouvrant la voie à la billettique. Permettre la connaissance en temps réel des données de ventes. Faciliter la gestion des stocks et moyens de paiement. Améliorer les services au client.

#### Les étapes de l'informatisation.

Décembre 2006 : rédaction d'un cahier des charges impliquant 3 hôtesses.

Mars 2007 : recherche d'un prestataire.

Juin – septembre 2007 : adaptation du logiciel aux spécificités des fonctions hôtes(ses) et caissier gare.

Octobre 2007 : formation des personnels et mise en place d'un site pilote.

22 novembre 2007 : démarrage.

#### Les changements attendus.

Pour le caissier : liberté de planification des inventaires. Outil moderne facilitant la préparation des stocks de titres et des fonds de caisses. Remplacement d'un outil obsolète.

Pour l'hôte(sse) : outil convivial et moderne, logiciel + lecteur de codes barres. Sécurisation des transactions, calcul du rendu de monnaie, ventilation des encaissements par moyen de paiement. Suivi de caisse simplifié.